

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 28 août 2018, à 20 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Veronique Morel, Hélène Roberge, Béatrice Ronvaux, Carole Vigneault ainsi que Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, représentants du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : messieurs Jean-François Meilleur et Ronald Tremblay, ainsi que monsieur Normand Boisclair, représentant du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Joseph Atalla, directeur général, Linda Fortin, directrice générale adjointe, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Iris Montini, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Louis-Frédéric Larivière, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, et Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 20 heures.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-001-08-18

Il est proposé par monsieur Philippe Guénette d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 6.3 « Mandat au comité des ressources humaines / Poste de directeur général ou de directrice générale » :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation de procès-verbaux (néant)
4. Affaires en cours
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
 - Service du secrétariat général et des communications
 - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers du mois d'août (huis clos)
 - Service de l'organisation scolaire
 - 6.2. Plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly / Formation d'un comité de travail
 - Direction générale
 - 6.3. Mandat au Comité des ressources humaines / Poste de directeur général ou de directrice générale
7. Points d'information (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents
 - 12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant

6. POINTS DE DÉCISION

Service du secrétariat général et des communications

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers du mois d'août (huis clos)

Huis clos

C-002-08-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 05.

Retour à l'assemblée publique

C-003-08-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 30.

Considérant la demande de révision datée du 28 mai 2018 et reçue le jour même, par laquelle les parents contestent la décision de la direction de l'établissement de classer leur enfant dans une classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif pour l'année scolaire 2018-2019;

Considérant que le Comité de révision de décision s'est réuni le 27 août 2018;

Considérant qu'il a entendu les représentations des parents;

Considérant qu'il a entendu les représentations de l'équipe-école;

Considérant que les parents s'opposent à ce classement;

Considérant la recommandation de l'équipe multidisciplinaire et de la direction de l'établissement;

Considérant que l'élève a la possibilité de fréquenter le service de garde de son école de secteur;

Considérant qu'une classe d'enseignement spécialisé répondra mieux aux besoins spécifiques de l'élève;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision et leur recommandation unanime;

C-004-08-18 Il est proposé par madame Carole Vigneault :

De maintenir la décision rendue par la direction de l'établissement de classer l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-001-08-18 dans une classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif pour l'année scolaire 2018-2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.2 Plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly / Formation d'un comité de travail

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la capacité d'accueil de l'école primaire Madeleine-Brousseau et le nombre important de transferts d'élèves à cette école les dernières années;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes n'a pas obtenu, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028, l'autorisation nécessaire pour l'agrandissement de l'école primaire De Salaberry;

Considérant la nécessité de procéder à une réflexion quant à la répartition des élèves dans les écoles primaires de la ville de Chambly;

C-005-08-18 Il est proposé par monsieur Christian Huppé :

De former un comité de travail composé des personnes suivantes :

- Madame Hélène Roberge, présidente
- Monsieur Christian Huppé, commissaire du secteur de Chambly
- Le commissaire-parent représentant le Comité de parents au primaire
- Monsieur Patrick Mendes, directeur général adjoint, représentant la Direction générale
- Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire

Le comité est mandaté pour :

- Évaluer différentes solutions permettant de réduire le nombre de transferts d'élèves provenant de l'école Madeleine-Brousseau tout en respectant les capacités d'accueil des écoles du secteur;
- Présenter une recommandation à ce sujet aux membres du Conseil des commissaires au plus tard lors de la séance de travail du 30 octobre 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Direction générale

6.3 Mandat au Comité des ressources humaines / Poste de directeur général ou de directrice générale

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

Considérant l'annonce du départ à la retraite du directeur général, monsieur Joseph Atalla, en date du 21 décembre 2018 ;

C-006-08-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De mandater le Comité des ressources humaines afin qu'il entreprenne les démarches en vue de pourvoir le poste de directeur général ou de directrice générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-007-08-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que les membres du Conseil des commissaires présentent leurs remerciements à monsieur Joseph Atalla pour la qualité des services rendus depuis son arrivée à la Commission scolaire des Patriotes à titre de directeur général adjoint, puis à titre de directeur général.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

Néant

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Néant

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Néant

12.2 Parole aux autres commissaires

Néant

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-008-08-18 À 20 h 45, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire générale

CH/lc